EPIDE

Malakoff, le 8 septembre 2016

Décision n° 2016-43 chargeant un agent de l'intérim des fonctions de directeur du centre de Bordeaux

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment ses articles R 3414-10 et R 3414-18,

Décide :

Art. 1er. - M. Duchon (Christophe), directeur du centre de Bourges-Osmoy, est chargé de l'intérim des fonctions de directeur du centre de Bordeaux, à compter du 13 septembre 2016.

Art. 2. - Le directeur Ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

NATHALIE HANET